



LE CONTACT



Volume 40 — Numéro 6

Site internet : www.spsern.lacsq.org

Février 2021

Dans ce numéro :

Sessions virtuelles de préparation à la retraite	1
Comité d'action et mobilisation	1
Vote de grève — Assemblée générale du 20 janvier	2
Mise à jour des guides CSQ sur le RQAP et les droits parentaux (janvier 2021)	2
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	2



Sessions virtuelles de préparation à la retraite

En raison de la situation d'incertitude que nous vivons actuellement et des directives de la santé publique interdisant les rassemblements qui pourraient perdurer, nous sommes malheureusement dans l'obligation d'annuler les sessions de préparation à la retraite en présentiel qui étaient prévues jusqu'en mai 2021.

Ces sessions seront remplacées par des sessions en mode virtuel. Nous vous informons qu'il est encore possible de s'inscrire aux sessions en mode virtuel de janvier et de février (voir le calendrier ci-joint). D'autres dates de sessions en mars et en avril seront ajoutées au calendrier dès que cela nous sera possible.



Calendrier 2021

Sessions de préparation à la retraite en mode virtuel

Sujets traités (un choix possible par sujet)	Dates
Adaptation psychosociale et santé	▪ 20 janvier 2021 TERMINÉE 19 h à 20 h 30
Questions juridiques	▪ 3 février 2021 19 h à 20 h 30
Questions financières	▪ 17 février 2021 19 h à 20 h 30
Régimes de retraite	▪ 6 février 2021 9 h à 11 h 30 ▪ 20 février 2021
Assurances	▪ 6 février 2021 13 h à 14 h 30 ▪ 20 février 2021

D'autres dates sont à venir pour de nouvelles séances qui auront lieu en mars et en avril 2021. Surveillez notre site Web à <https://areq.lacsq.org/>

L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Stéphanie Tremblay
Vice-présidente à la
trésorerie et au secrétariat

Louise Dampousse
Vice-présidente aux
relations de travail

Sylvie Bacon,
Vice-présidente aux
communications et à la
CNEST



Comité d'action et mobilisation

Votre comité d'action et mobilisation tient à vous informer des actions à venir face à la négociation qui ne bouge pas !

Sachez que nous sommes extrêmement conscients de tout l'impact de la pandémie sur votre quotidien, votre travail et votre compréhension du besoin de faire valoir nos droits de travailleurs.

Depuis le début de l'année, nous avons fait de belles actions démontrant notre mécontentement. Nous sommes extrêmement fières de votre implication !

D'ici la fin d'année, nous avons prévu faire quelques actions syndicales en vous invitant à démontrer votre soutien syndical dans nos milieux.

N'oubliez pas votre comité est là pour répondre à vos besoins et vos attentes ! Si vous avez quelques questions ou tout autre commentaire merci de nous le transmettre via notre courriel.

Syndicalement vôtre !

Sylvie Levert responsable RAM

Vote de grève — Assemblée générale du 20 janvier

Pour faire suite à notre assemblée générale du 20 janvier dernier, nous vous avisons que le vote de grève a été adopté à 70 % et ce, pour un mandat de 5 jours de grève maximum.

Lors de cette rencontre, il y avait 234 participantes et participants. Merci pour votre implication !

De plus, veuillez prendre note que si vous désirez recevoir par courriel l'information concernant les négociations, nous vous invitons à nous transmettre votre adresse courriel personnelle, soit par courriel au d60.st.jerome@lacsq.org ou par téléphone au 450-432-3883.

Mise à jour des guides CSQ sur le RQAP et les droits parentaux (janvier 2021)

Le 29 octobre dernier, la Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de faciliter la conciliation famille-travail (2020, c.23) a été adoptée. Cette loi vient principalement modifier le Régime québécois d'assurance parentale et la Loi sur les normes du travail (LNT). Puisque les conventions collectives 2016-2020 du secteur public sont toujours en vigueur, un feuillet de mise à jour des effets de cette loi pour 2021 est maintenant disponible pour compléter les guides existants.

Les modifications concernent notamment les sujets suivants :

- ✓ Pour les parents adoptants : création des prestations d'accueil et de soutien, ajout de prestations exclusives à chacun des parents lors d'une adoption, augmentation du nombre de semaines de prestations lors d'une adoption multiple, ajout de semaines de prestations lors du partage d'un nombre minimal de semaines par les deux parents.
- ✓ Pour les parents biologiques : augmentation du nombre de semaines de prestations lors d'une naissance multiple et ajout de semaines de prestations lors du partage d'un nombre minimal de semaines par les deux parents.
- ✓ Ajout de prestations pour parent seul (à venir d'ici le 1er janvier 2022).
- ✓ Augmentation des exemptions pour les revenus en cours de prestations.
- ✓ Prolongation de la période de prestations (jusqu'à 20 semaines de la naissance pour les prestations de maternité, jusqu'à 78 semaines de l'évènement pour les autres types de prestations).
- ✓ Modifications à la LNT pour la durée du congé parental et des prolongations.

Vous trouverez le feuillet d'information en format PDF afin que vous puissiez le consulter sur notre site Web : <http://spsern.lacsq.org/documents/modifications-rqap/>.

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)



ATTENTION !



Il est très important de faire attention à ce que vous écrivez sur les médias sociaux, car cela pourrait vous porter préjudice. N'oubliez pas que tous ces médias sont publics et qu'ils sont une porte ouverte sur votre vie privée et sur le monde.

Sinon, les médias sociaux peuvent être très pratiques pour de l'information pertinente sur tout ce qui se passe dans le monde de la CSQ !

L'équipe du SPSEERN

Brigitte Beaudry, Stéphanie Tremblay, Louise Damphousse et Sylvie Bacon

Vous souhaite un beau mois de l'amour !

